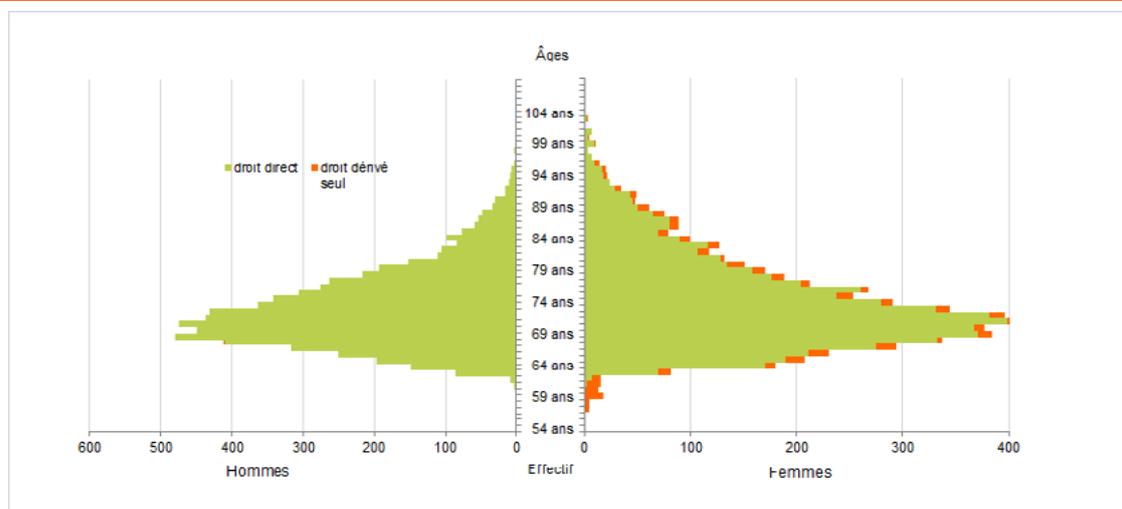


## Retraités résidant dans le département

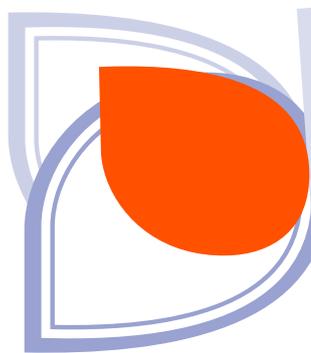
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions <sup>(1)</sup> de droits directs et de droits dérivés	786	650	1 436
Droits directs (retraites personnelles)	777	557	1 334
Droits dérivés (retraites de réversion)	9	93	102
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	161	122	283
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15	7	22
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	65,8 ans	65,0 ans	65,4 ans
Droits dérivés	72,9 ans	68,2 ans	68,6 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	6 574	5 967	12 541
Retraités percevant un droit direct seul	6 515	5 145	11 660
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	402	406
Retraités percevant les deux à la fois	55	420	475
Minimum vieillesse <sup>(2)</sup>	21,4%	19,9%	20,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	115	62	177
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	73,5 ans	73,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général <sup>(3)</sup>	685 €	633 €	661 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	32,9%	40,3%	36,3%

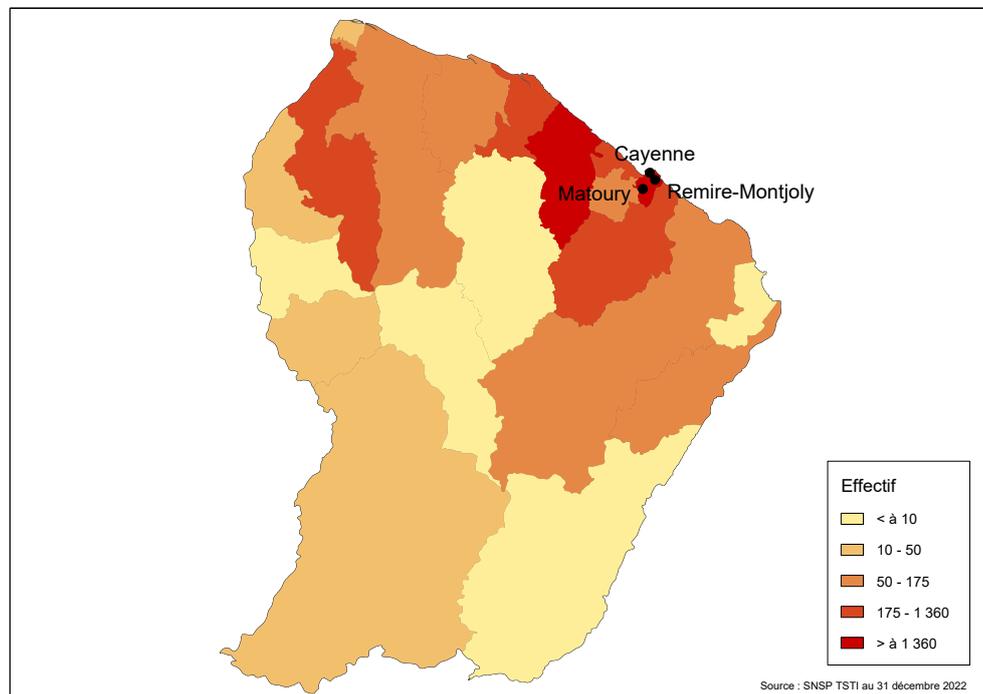
## Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.  
 Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Cayenne</b>			
Nombre total de retraités	2 219	2 333	4 552
Retraités percevant un droit direct seul	2 194	2 007	4 201
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	151	151
Retraités percevant les deux à la fois	25	175	200
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	25,3%	23,5%	24,4%
<b>Matoury</b>			
Nombre total de retraités	1 205	1 037	2 242
Retraités percevant un droit direct seul	1 192	911	2 103
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	54	54
Retraités percevant les deux à la fois	13	72	85
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	18,7%	15,6%	17,3%
<b>Remire-Montjoly</b>			
Nombre total de retraités	803	947	1 750
Retraités percevant un droit direct seul	800	851	1 651
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	43	44
Retraités percevant les deux à la fois	2	53	55
Minimum vieillesse <sup>(1)</sup>	12,8%	12,2%	12,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee  
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.  
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr),  
[statistiques-recherches.cnav.fr](http://statistiques-recherches.cnav.fr) et Twitter.